

FUANS 1993



BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire...

Une année s'achève et à cette occasion je vous présente avec le Conseil Municipal, tous mes voeux : souhaits de santé de bonheur et de courage surtout.

Notre équipe s'efforce d'être à votre écoute pour vous donner satisfaction ; quelquefois c'est long et difficile notamment en ce qui concerne la route des microtechniques et le remembrement.

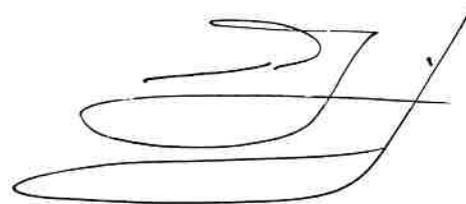
Nous avons eu la satisfaction de redonner un nouveau visage à l'ancienne fromagerie des Commènes.

Notre souci est de garder et d'améliorer notre patrimoine communal. Tout cela vit et fait vivre beaucoup de monde.

*Je citerai un écrivain du XXème siècle, Albert CAMUS
"Créer, c'est vivre deux fois. Créer, aussi, c'est donner une forme à son destin"*

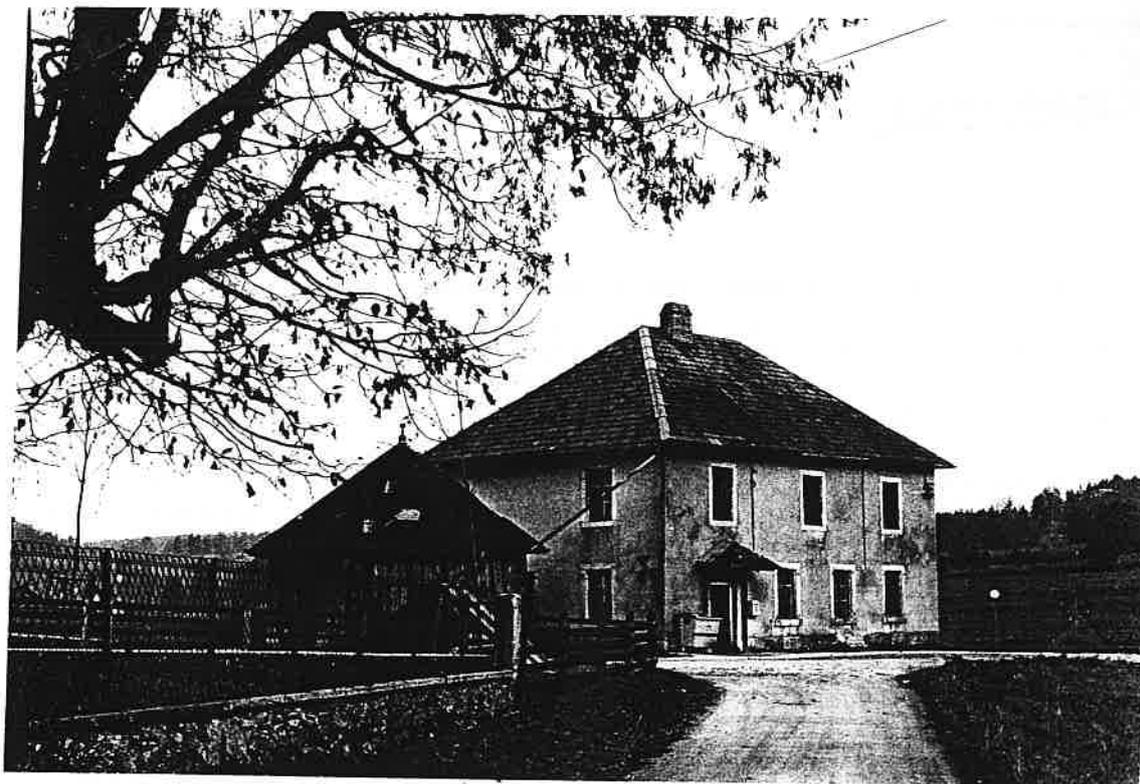
Bonne année à Tous et bonne année à notre Commune.

Pierre GUILLET

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.



LA FROMAGERIE DES COMMENES



HISTORIQUE

Si l'on se réfère au dictionnaire des Communes, FUANS disposait de deux fromageries "créées de temps immémorial", l'une au village, l'autre au hameau des Commènes. En 1844-1848, elles produisaient 8000 Kg de fromage par an. En 1929, elles s'orientèrent vers la fabrication de l'emmenthal.

Le bâtiment du chalet des Commènes, tel qu'on le connaît aujourd'hui, voit son origine directement liée à l'alimentation en eau des "fermes du Haut".



- DELIBERATION du 23 mai 1862

Monsieur Cyprien VIEILLE : Maire

Membres présents : Séraphin BAILLARD - Victor
JOURNOT - Auguste CUENOT -
Aimable DROMARD - Marcelin JACQUOT - Albin
VUILLEMIN - Louis BONNET - Julien TOCHOT -
Lambert FRUMENCE.

Membres absents : Auguste GAUTHIER - Joseph
GAUME

Le Maire a exposé et a fait connaître au Conseil Municipal que la Commune de Fuans avait fait établir, il y a huit ou dix ans un réservoir d'eau dans le parcours communal du bas des Commènes afin d'avoir de l'eau pour l'usage des nombreux bestiaux des hameaux de la Commune qui pâturent ces communaux, mais que ce réservoir n'est alimenté par aucune source seulement par un petit bâtiment couvrant ce réservoir qui se trouve à sec une grande partie de l'année, qui commence à se détériorer et qui finira par tomber en ruines et ne pourra par conséquent plus remplir le but pour lequel il a été construit, si on ne prend immédiatement des mesures pour le conserver et pour alimenter ce réservoir si nécessaires aux populations des hameaux dépendants de la Commune.

Le Conseil Municipal considérant qu'il est d'une urgence incontestable de construire un bâtiment de charpente à côté du réservoir des Commènes et de le faire assez grand pour qu'il puisse donner assez d'eau pour satisfaire aux besoins des populations des hameaux et pour tenir constamment plein le réservoir afin de le préserver des détériorations dont il est menacé par le manque d'eau ; considérant en outre que ces travaux sont très pressants et que la Commune de Fuans ayant de nombreuses dépenses à solder, il conviendrait de marchander ces travaux dans la Commune à un ouvrier spécial pour ces sortes de travaux, et de prier l'autorité supérieure de bien vouloir accorder l'autorisation de couper dans les parcours communaux boisés tous les bois nécessaires pour la construction de ce bâtiment, lesquels seront marqués par l'administration forestière afin d'économiser des ressources dont la Commune a grand besoin.

En conséquence le Conseil Municipal délibérant, sollicite de l'autorité supérieure l'autorisation

- 1 - de marchander un bâtiment assez vaste pour remplir le but prénommé et de le marchander dans la Commune à un ouvrier spécial.
- 2 - de couper sur les parcours boisés de la Commune tous les bois nécessaires à cette construction et la prie de bien vouloir prendre en considération la présente délibération afin d'autoriser au plus tôt des travaux dont la saison fait déjà sentir le besoin.

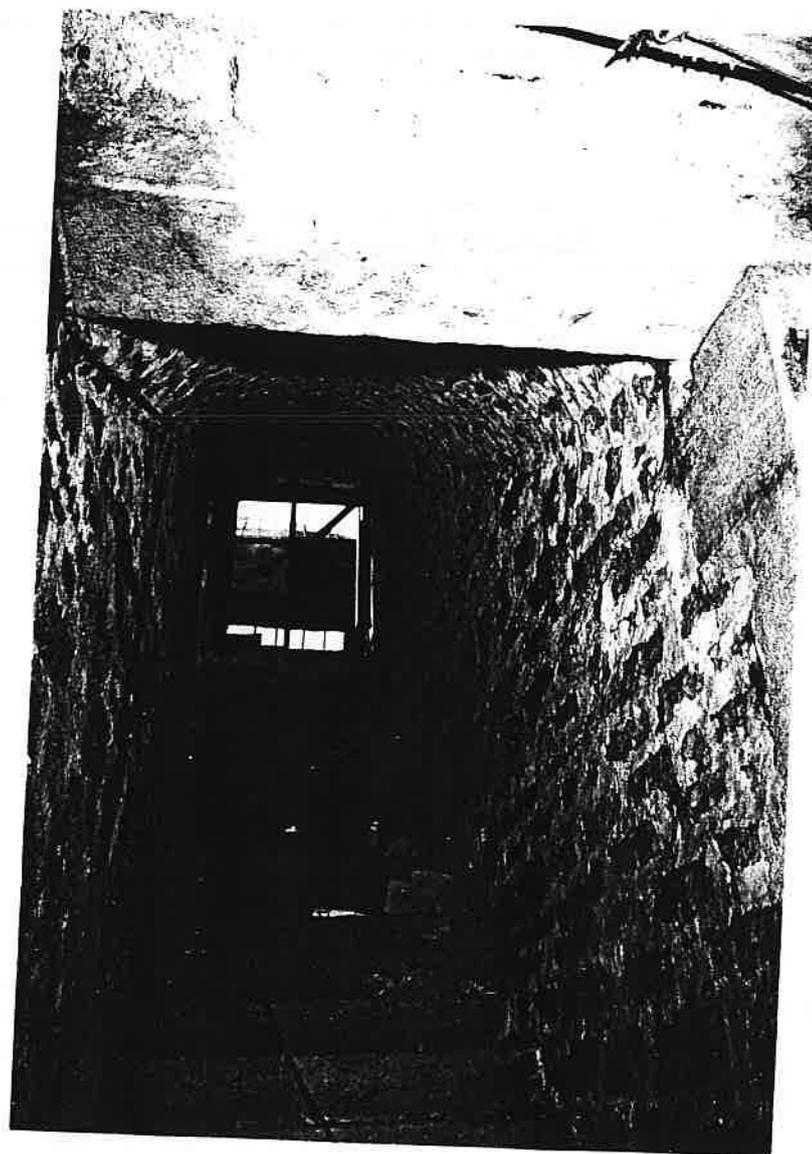
En séance à Fuans, les an, jour et mois que dessus.
Ont signé au registre, tous les membres présents.

En 1866 seulement, l'architecte PAINCHAUX soumet un projet à la Commune : devis de 3600 Frs. Il est accepté et aboutit à la construction de ce hangar, "abondante source d'alimentation".

Par contre l'abri en lui-même n'est pas véritablement utilisé. C'est pourquoi l'idée est retenue en 1873 d'établir une fromagerie en ce lieu "Centre des hameaux et des métaieries", tout en profitant du hangar qui existe déjà.

Il s'agit d'aménager une cave pouvant contenir 500 pièces de fromage, une chambre de fabrication, une chambre à lait pour 20 à 25 rondots et 2 petites chambres pour le fruitier.

Le Conseil Municipal et son Maire, Monsieur Joseph PATTON commande ce travail à l'architecte LAVIE. Le coût de la fromagerie s'élèvera à 8773 Francs.



-- LES AMENAGEMENTS

Il s'agit tout d'abord de l'électrification. Entreprise pour la Commune en 1921, elle est réalisée au Chalet en 1922 comme suit :

Salle de fabrication : deux installations en locaux humides dont une pour le pèse-lait.

Salle de l'écumement: une installation en local humide

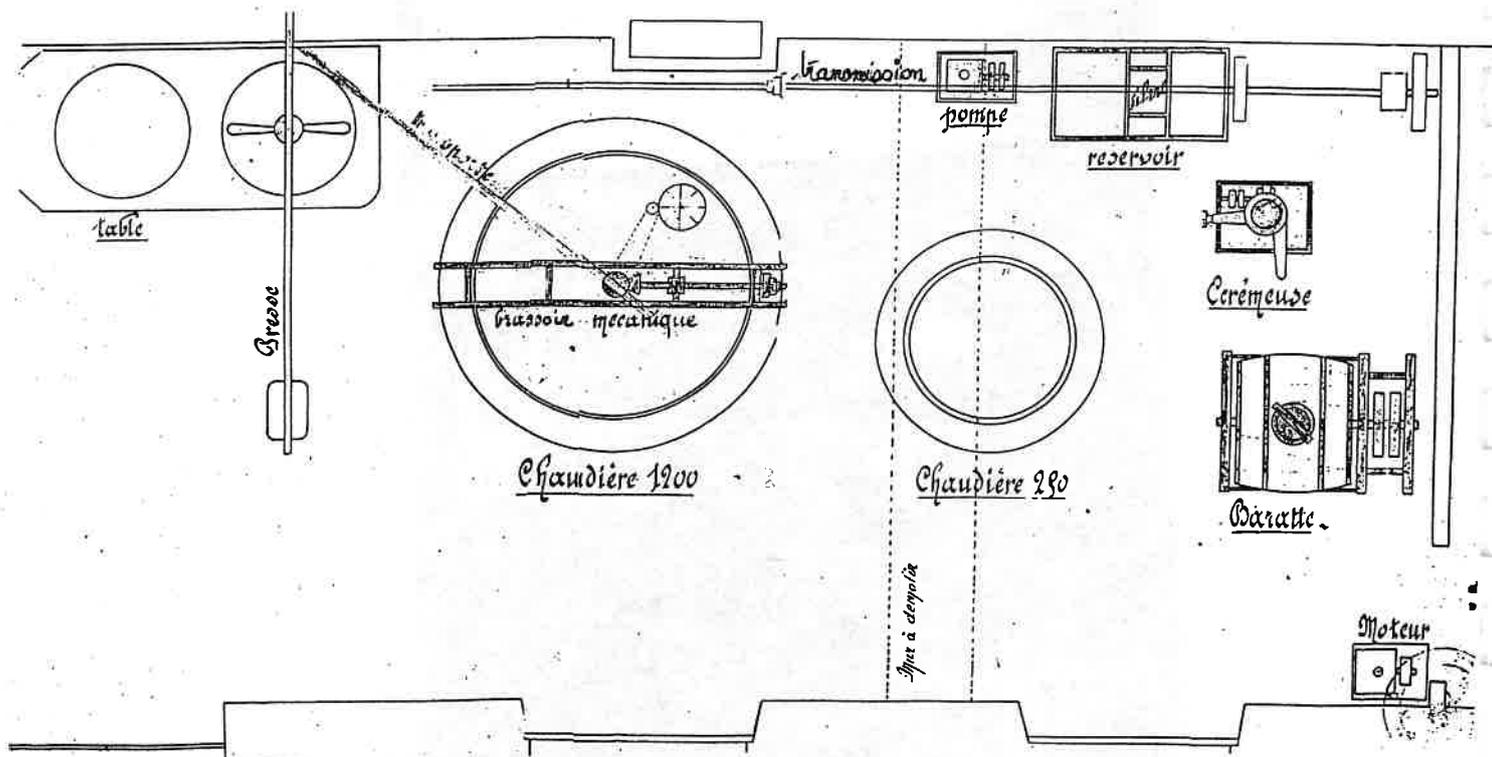
Escalier des caves : Une installation en local humide

Cave froide : Une installation en local humide

Cave chaude : Une installation en local humide

Cave d'été : une installation en local humide

On imagine les changements apportés par l'électricité ! D'autant qu'en juin 1922 la Commune fait l'acquisition d'un matériel moderne de fromagerie: foyer mobile, chaudières, presse, brassoir etc.. montant : 13 500 Francs - viennent s'ajouter en 1925 un moteur électrique et en 1929 la construction d'un bac en ciment armé.



Entre-temps et devant l'étroitesse des locaux, un premier projet d'agrandissement du chalet est proposé en 1920 par la "Société des Architectes du Doubs". Il consiste en une extension horizontale pour transformer la remise actuelle en chambre chaude. C'est en fait l'exhaussement d'un étage du chalet qui est réalisé en août 1924 par A. TISSOT, architecte à Orchamps-Vennes pour la somme de 50 000 Frs

Durant les travaux de rehaussement, la chaudière était installée à l'extérieur, sous une tente. Les jeunes des hameaux venaient brasser le lait à la main.

LES OCCUPANTS DU CHALET



Ce sont d'abord à titre gracieux, les fromagers.

A partir de 1923 le chalet est loué par la Commune à Monsieur Louis DROMARD, gérant de la Société de Fromagerie des Commènes pour 500 Frs par an. En 1929 et 1930, Monsieur Constant CATTET est président de cette Société qui utilise le Chalet pour la même somme. Les fruitiers qui se succéderont sont :

- Monsieur GUILLET
- Monsieur ROLLY dans les années 25. Célibataire, il était invité le dimanche dans les fermes.
- Monsieur GUYON vers 1930
- Monsieur OLBRECH, un Suisse-Allemand
- Messieurs SCHNEIDER et BIXEL aux Fournets.
- De 1948 à 1954, Monsieur GOGUILLOT, cantonnier occupe le logement du Chalet à raison de 3600 Francs par an.

LA FIN DE L'EXPLOITATION DU CHALET

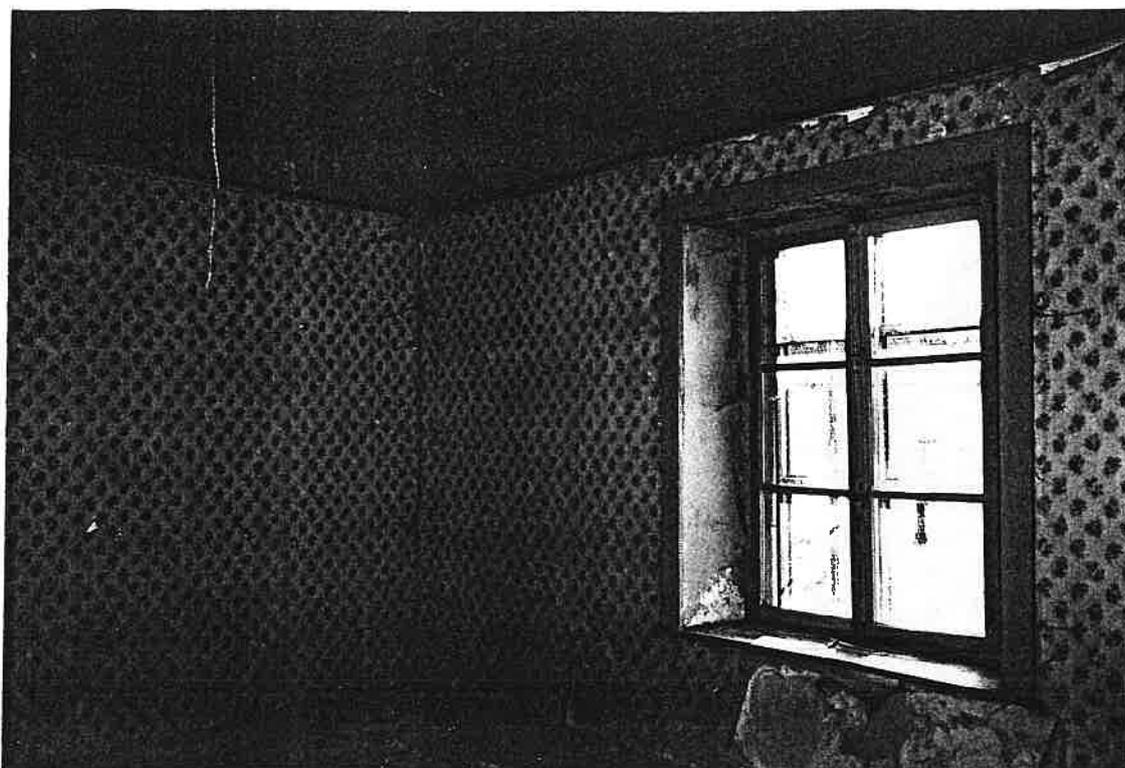
En 1931, la Fromagerie des Fournets s'associe à celle des Commènes pour des raisons aujourd'hui imprécises. Peut-être la Société de Fromagerie veut-elle limiter les frais d'exploitation en opérant ce regroupement alors que parallèlement la Fromagerie de Fuans fusionne avec celle de Grandfontaine ?

Toujours est-il que le matériel des Commènes est acheté puis installé aux Fournets entraînant l'arrêt de l'exploitation du Chalet. Par contre, l'affinage est maintenu dans ce dernier, privilégié par ses grandes caves. On produit alors du Comté et de l'Emmenthal.

Arrive la guerre. On s'oriente vers le fromage de Hollande (qui se conserve mieux lors du transport) et c'est ainsi que les caves du Chalet n'ont plus lieu d'être utilisées pour l'affinage.

Dès lors, le chalet connaît diverses utilisations :

- Il est le lieu de ramassage du lait des hameaux, transporté ensuite aux Fournets : d'abord à cheval puis en voiture de 1931 à 1972.
- Il est utilisé comme atelier public de distillation à partir de novembre 1940. Renouvellement en novembre 1948.
- Le logement à l'étage est loué à partir de 1948.



LA RENOVATION DU BATIMENT

En octobre 1992, le Conseil Municipal approuve l'idée de Monsieur Pierre GUILLET, maire de FUANS, suggérant la réfection de cette ancienne fromagerie.

Le rez-de-chaussée constituerait une grande salle réservée à la Commune.

L'étage se composerait de deux appartements :

- un F3 avec chambre mansardée dans les combles
- un F2

Devant l'importance des travaux, Monsieur Pierre VUILLET, architecte, fut contacté pour assurer la bonne exécution de ceux-ci.



MONTANT DES MARCHES

	H.T.	T.T.C.
Lot 1 Terrassement - Personeni	12 497,02	14 821,46
Lot 2 Gros-oeuvre - Personeni	106 647,96	126 484,47
Lot 3 Charpente-couverture - Cuenot	65 916,60	78 177,09
Lot 4 Ferblanterie - Myotte	13 141,26	15 585,53
Lot 5 Menuiserie - Monteiro	139 629,28	165 600,32
Lot 6 Placoplâtre - Gauthier	44 427,05	52 690,48
Lot 7 Sanitaire - Myotte	37 529,76	44 510,29
Lot 8 Chauffage - Arnoux	20 460,00	24 265,56
Lot 9 Electricité - Arnoux	26 598,40	31 545,70
Lot 10 Carrelage - Simon et Mouglin	52 758,25	62 571,29
Lot 11 Peinture - Gauthier	44 548,87	52 834,96
Lot 12 Peinture extérieure - Gauthier	35 529,47	42 137,95
Honoraires architecte - Vuillet	48 184,06	57 146,29
	<hr/>	<hr/>
Total :	647 867,98	768 371,39

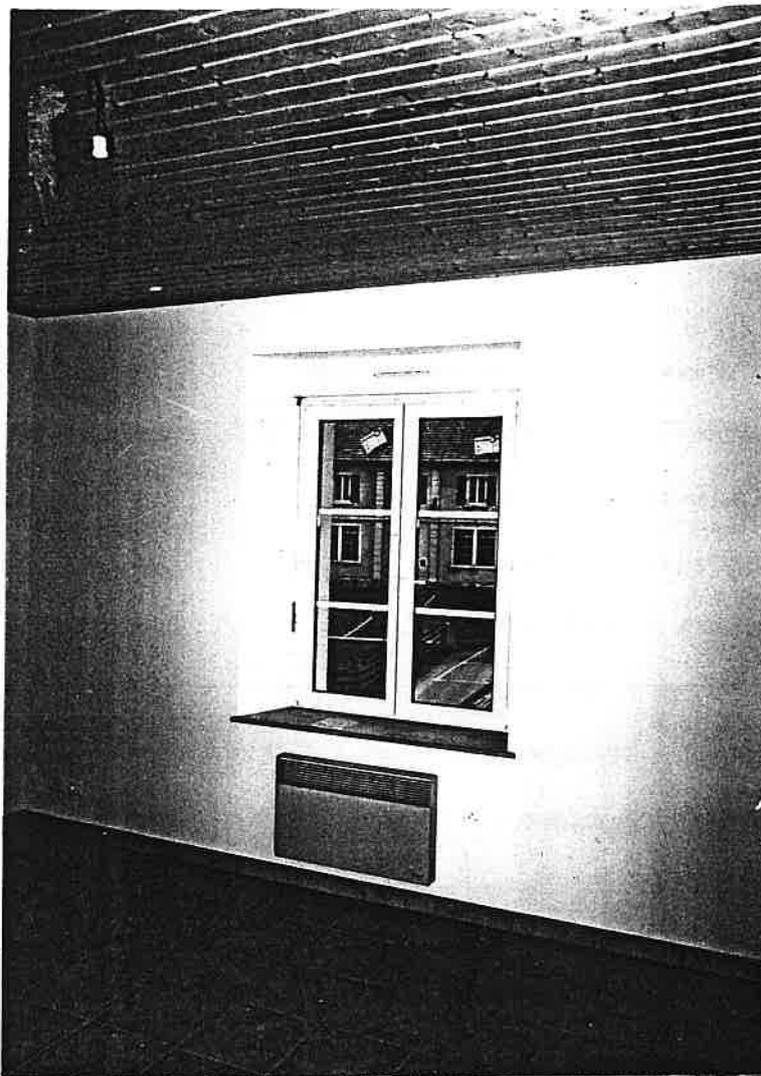
FINANCEMENT DES TRAVAUX

Prêt Caisse Dépôts et Consignations taux 5,80% durée 10 ans	136 000Frs
Prêt Caisse Dépôts et Consignations taux 6,50% durée 10 ans	136 000Frs
Fonds propres de la Commune pour le solde	496 000Frs

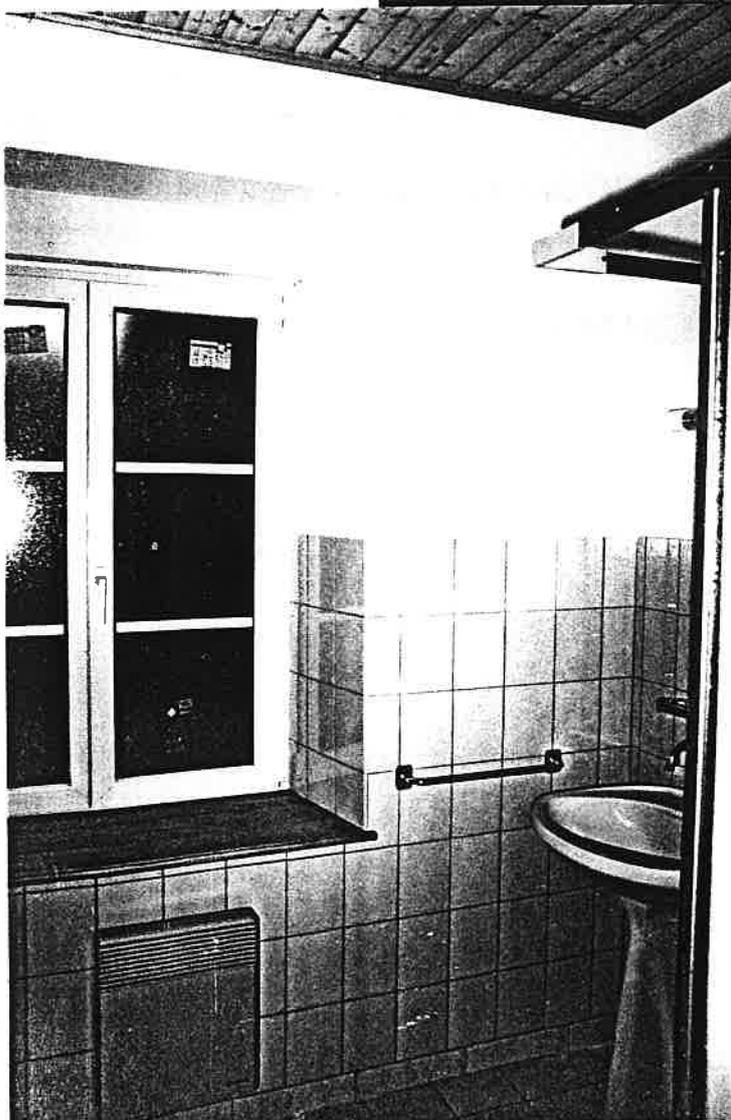
SUBVENTIONS

Département : décision avril 1993	109 350Frs
Etat : décision avril 1993	34 000Frs

Une partie
du séjour
(34m²)



La salle
de bains



La chambre
dans
les combles





L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Sous la conduite de l'architecte et de la commission des bâtiments, les travaux furent exécutés dans les délais prescrits.

Au 1er juillet 1993, les locataires prenaient possession de leur appartement.

Mi-août, le règlement des frais était achevé.

Madame Pascale MONNIER a passé beaucoup de temps à compiler les archives et à les classer. Nous la remercions vivement.



INVESTISSEMENT

NOS AUTRES TRAVAUX...

ECOLE DES COMMENES

réfection couloir, cage escalier
changement fenêtres

- JEAN-Noël CUENOT 31 000 Frs

TOIT DE LA CURE

- Jean-Noël CUENOT 20 000 Frs

prévu au budget 93.
N'a pu être réalisé...

Pour ces deux bâtiments, subvention
du Conseil Général 14 000 Frs

BORDURES DE TROTTOIRS

Lotissement "Les Commènes"

- Hubert DODANE 28 500 Frs

Subvention DGF 2ème part 6 000 Frs

ECLAIRAGE DE L'EGLISE

prévu au budget 93.
n'a encore pas été réalisé 10 000 Frs

Nous récupérons la T.V.A. sur tous ces travaux.

FONCTIONNEMENT. BUDGET 1993

RECETTES PRINCIPALES :

Ventes de bois + communaux + loyers	977 000 Frs
Dotations de l'Etat (DGF)	200 000 Frs
Contributions directes (centimes)	190 000 Frs
Autres recouvrements (assurances, Commune Fournets-Luisans)	95 500 Frs

DEPENSES PRINCIPALES :

Carburants	12 000 Frs
Combustibles	40 000 Frs
Fournitures scolaires	8 000 Frs
Fournitures de bureau	10 000 Frs
Frais de personnel	221 500 Frs
Charges sociales	79 500 Frs
Cotisations (CNFPT, Centre Gestion)	10 500 Frs
Impôts fonciers	52 000 Frs
Entretien des bâtiments	15 000 Frs
Entretien voirie communale	40 000 Frs
Entretien matériel de transport	10 000 Frs
Electricité, Eau	60 000 Frs
Assurances	18 000 Frs
Achat petit matériel	30 000 Frs
Aide sociale	55 000 Frs
Participation aux collègues	1 500 Frs
Service incendie	10 000 Frs
Charges intercommunales	16 500 Frs
Frais de garderie des bois	52 700 Frs
Participation diverses (piscine... gymnase, transport élèves, fournitures)	17 000 Frs
Subventions + eau des Combes	55 000 Frs
Fêtes et cérémonies	33 000 Frs
Indemnités Maire et adjoints	34 000 Frs
Intérêts des emprunts	106 000 Frs
Emprunts	247 000 Frs

NIVEAU des CREDITS

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget:
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement;
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
 La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article, est la suivante:

II- En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre à l'exception des crédits de subvention, obligatoirement spécialisés.

FUANS BALANCE GENERALE B S 1993

Libellés	PROFOn du Maire	Vote C.M.
Section de fonctionnement		
Dépenses	231.700	231 850
Recettes	858.300	
Déficit		
Excédent	626.600	626 450
Section d'investissement		
Dépenses	170.100	
Recettes	170.100	
Déficit		
Excédent		
Résultat global		
Déficit		
Excédent	626.600	626 450

Présenté par le Maire,

I Nombre de membres en exercice : 10

A FUANS

Le 01 décembre 1993

I Nombre de membres présents : 10



I Nombre de suffrages exprimés : 10

I VOTES: Contre: Pour: 10

I Date de convocation: 23 novembre 93

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session le:

Les conseillers municipaux,



PREFECTURE DU DOUBS

REÇU LE

23 11 93

3e Direction
2e Bureau

Handwritten signatures of the municipal council members, including names like 'Cattel', 'Vergo', and 'B.O.'.

ETAT CIVIL 1993

NAISSANCES : Andréa BOUCHER 08.05.1993
 Diamdra BEAUQUIER 18.05.1993
 Kathy FUENTES 30.11.1993
 Kévin JACQUIER 23.12.1993

MARIAGE : Gilles DODANE-DROMARD 03.07.1993
 Sandrine TOURNIER

DECES : Sinan YILMAZ de Morteau 02.01.1993
 Robert LIGIER 17.05.1993
 Marthe DODANE 10.06.1993
 Claude BORNE 05.07.1993
 Raymond CHOPARD 06.10.1993
 Blanche PATTON 10.11.1993
 Geneviève POURCELOT 08.12.1993

Dominique VIENNET 05.10.1993
 résidant à Morteau
 inhumé à Fuans

Louise FERNANDEZ 17.01.1993
 ayant résidée à Fuans
 inhumée à Fuans

OFFICE NATIONAL DES FORETS

ventes du	parcelles	acheteurs	m3	prix H.T.	moyenne sur écorce
22.04.93	1 à 11-14	Boucard	333	48 000	144
	13-15	Grégoire	265	71 000	267
	18-19	Myotte	152	21 000	138
22.06.93	13	Boucard	377	148 000	392
	20	Scierie Rondeys	392	100 000	255
10.09.93	13	Jacquet	406	128 000	315
13.10.93	17	Calvi	44	9 800	222
19.11.93	13	Scierie Faymont(88)	404	134 000	331
	13	Buliard	422	140 000	331
	6-7	Goguillot		15 500	
feuillus		Habitants		5 050	

Total ventes année 1993 : 820 350

DESCRIPTIF DES TRAVAUX-LOCALISATIONS (parcelles...)	QUANTITE	TAUX TVA	PRIX-UNIT HT	PRIX TOTAL HT
TRAVAUX REALISES PAR L'O.N.F.				
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT				
REGENERATION RESINEUSE NATURE. DEGAGEMENT MANUEL Localisation: 6 11 13 17	15,00 HA	18,60	2000,00	30000,00
REGENERATION FEUILLUE ARTIFICI. FOURNITURE DE GRAINES Localisation: 21	1,00 KG	5,50	300,00	300,00
Total operation				30300,00
TRAVAUX REALISES PAR L'O.N.F.				
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT				
REGENERATION RESINEUSE NATURE. DEGAGEMENT MANUEL Localisation: 18	5,00 HA	18,60	2000,00	10000,00
REGENERATION RESINEUSE NATURE. DEPRESSAGE-NETTOIEMENT Localisation: 16	2,10 HA	18,60	3000,00	6300,00
Total operation				16300,00
Pour memoire, montant deja facture :				35896,50 F TTC

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes s'est réuni le 22 janvier pour son assemblée générale.

Composition du bureau :

Christian RENAUD, président
Frédéric VERMOT-DESROCHES,
vice-président

Patrice JACQUIER

Alain JUBIN, trésorier

Maryvonne BOUJON

Marie-Pierre DODANE, secrétaire

Michaël GAUTHIER



Les différentes activités du Comité des fêtes durant l'année 1993 furent :

- le banquet des classes qui a réuni 70 convives le 21 février à la salle des fêtes. Cette journée s'est déroulée dans la gaieté autour d'un repas préparé par le Restaurant GUILLET.
- l'organisation du pique-nique du 15 août qui permet à tout le monde de se retrouver en famille.
- l'inter-villages du 22 août avec la participation de FOURNETS-LUISANS, ORCHAMPS-VENNES, FLANCHEBOUCHE, GUYANS-VENNES et FUANS.

Cette année, pour rendre la fête plus belle, chaque village inventait et installait son jeu. L'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance ; "la piscine était même trop petite". La journée s'est prolongée au gymnase d'Orchamps-Vennes, "la salle était trop grande". Pendant le souper dansant la remise des prix a eu lieu. L'équipe de FOURNETS-LUISANS vainqueur, remporte le challenge offert par le SIVOM. Le prix de la municipalité de FUANS pour le meilleur jeu est attribué à FLANCHEBOUCHE.

L'inter-villages est une grosse organisation qui demande beaucoup de monde. Le Comité remercie les personnes qui se sont mobilisées.

- la participation le 3 décembre au téléthon du Val de Vennes.

Le Comité des fêtes, c'est l'animation du village. Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues et vous êtes attendus à notre assemblée générale le 15 janvier 1994 à la salle de Mairie à 20 h 30.

Bonne année 1994 à tous !

R.P.I. FOURNETS-LUISANS FUANS

Fin 93 Je me retrouve devant ma page blanche essayant de revivre par la pensée le fil de cette année.

Certains moments privilégiés deviennent habituels mais nécessitent toujours autant de dévouement de la part de tous les partenaires et amis de l'école. Je veux parler:

- du loto qui a connu un beau succès pour sa première édition du samedi soir.

- des séances de chant-solfège animées par Marie Thérèse

- du séjour de la classe de CM à Rochejean

- de la fête de fin d'année qui ne pourrait se dérouler sans l'aide du Comité des Fêtes de Fournets-Luisans qui nous prête gracieusement son chapiteau et son matériel et dont les membres sont toujours là quand on a besoin d'un coup de main. Cette année une projection extérieure des temps forts de l'année scolaire a pu provoquer les éclats de rire des copains à la vue de tel ou tel dans une situation délicate et a rappelé à tous de bons souvenirs.

Les six premiers mois de 1993 ont été marqués par le projet d'intégration de la classe unique du village de Fuans dans notre regroupement, six mois pendant lesquels le dossier s'est monté petit à petit au fil des réunions avec les parents d'élèves, des débats aux seins des Conseils municipaux et des rencontres avec Mme l'Inspectrice Départementale ou le service des Transports scolaires du Conseil Général. Même si le doute quant au bien-fondé de ce projet, les inquiétudes sur l'avenir ou les contraintes nouvelles pesant sur les élèves ou les enseignants ont été largement présents, le souci constant a été de pouvoir offrir aux enfants de nos deux communes la scolarité la plus épanouissante possible.

En septembre, à la rentrée, nous avons accueilli 101 élèves répartis comme suit dans les cinq classes:

- 28 enfants de 2,3 et 4 ans à la maternelle des Commènes

- 23 enfants de 5 et 6 ans à Fuans

- 18 enfants de 7 ans au Luisans

- 32 enfants de 8,9 et 10 ans aux Fournets

Ils sont 22 à être originaires du Luisans, 42 des Fournets, 3 de Grandfontaine, 12 des Commènes et 22 de Fuans.

Le double ramassage scolaire du Luisans à Grandfontaine s'est mis en place facilement. Si les horaires avaient suscité quelques inquiétudes, ils sont dans l'ensemble bien respectés grâce à la ponctualité de Mmes Grillet, Bruchon et Tochot. Si les contacts entre les maîtres sont moins faciles (un petit signe de la main en se croisant le long de la route), le téléphone fonctionne un peu plus. Les bambins de Fuans fréquentant la maternelle sont accompagnés par Catherine qui veille sur eux avec attention.

Jeannine a vu de nouvelles têtes arriver à la cantine mais son principal souci est que le nombre d'enfants qui mangent est de plus en plus fluctuant d'un jour à l'autre. N'oubliez pas de donner un coup de fil ou un petit mot la veille quand c'est possible.

Soixante-quatre familles ont des enfants scolarisés en maternelle et primaire. Pour les représenter au Conseil d'école, elles ont élu Mmes Sylvie Boujon, Marie Odile Chopard-Lallier, Pascale Monnier, Colette Remonnay, Florence Vieille, qui peuvent être contactées pour toute question concernant la vie de l'école. Que Brigitte, Joëlle, Yvette et Mimi soient remerciés pour leur dynamisme et leur participation aux activités de l'année scolaire passée.

Bien sûr, nous avons des projets d'activités nouvelles pour 1994 : poterie, classe de mer, tir à l'arc mais, de tout ça, je vous en parlerai dans un an.

Pour terminer, je voudrais insister sur l'effort des municipalités qui consacrent à l'école un budget important:

- en assurant la gratuité des fournitures scolaires, livres et papeterie pour un coût annuel de plus de 30 000 francs.
- en finançant le transport des élèves au gymnase pour environ 10 000 francs
- en payant le transport et les entrées à la piscine pour environ 25 000 francs par an
- en subventionnant l'association de parents d'élèves, ce qui permet de maintenir le prix des repas à la cantine à un niveau raisonnable.
- en assumant les frais de personnel d'entretien et de service.
- en entretenant les bâtiments et le mobilier qui, comme vous le savez, nécessitent des investissements chaque année. En 93, réfection de la cantine et de sa cuisine aux Fournets, achat de mobilier scolaire à Fuans, réfection du hall et de la cage d'escalier aux Commènes sans oublier les petites réparations qu'effectuent Roland ou Alain.

C. HEME

CLUB DU TROISIEME AGE

Comme chaque année il nous est demandé de donner des nouvelles de notre club ; les activités qui s'y déroulent sont sensiblement les mêmes chaque année.

La saison des réunions s'ouvre début septembre pour se terminer fin mai ; les réunions ont lieu deux fois par mois. Chaque année, un voyage d'un jour est organisé avec le Club de FOURNETS-LUISANS.

Le nombre des membres du Club est plutôt en régression et la participation aux réunions pourrait être mieux suivie ; il y a des problèmes de santé, aussi des empêchements occasionnels et aussi un peu d'indifférence. Faisons avec.

Au cours de l'année, la fédération des Clubs organise des rencontres départementales à Micropolis et ailleurs et donne des informations sur les problèmes de santé. Les retraités ne doivent pas se considérer comme des assistés et des exclus, mais au contraire s'assumer pleinement. Cette volonté se traduit par des actions concernant tous les problèmes généraux de la retraite : maintien du pouvoir d'achat, indexation des pensions, représentation directe des associations auprès des instances compétentes.

La fédération convoque aussi à des journées de détente : les 24 heures des neiges à Maison du Bois-Liévreumont, une journée au gymnase de Vercel avec forte animation : bal musette, radio-crochet, concours de danses. Plus près de nous : tournoi de tarot à Orchamps-Vennes. Toutes ces journées de détente contribuent à faire un peu oublier les petites misères de chacun à regretter que la participation à ces journées reste faible, c'est dommage.

La bonne marche de notre club, comme toute organisation est dépendante de la finance, afin de rester à flot, nous sommes tenus d'organiser un loto annuel. Celui-ci se déroulera le 13 mars 1994 à la salle des fêtes. Les habitants de la Commune participent en général généreusement à ce loto. Nous les remercions, continuez et venez nombreux. Merci au Conseil Municipal qui a la délicatesse de nous émarger à son budget.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans avoir une pensée particulière à l'intention des membres du Club qui nous ont quitté au cours du dernier exercice.

Monsieur Robert LIGIER

Madame Marthe DODANE, notre doyenne

Mademoiselle Blanche PATTON

La roue tourne et il ne nous est pas donné de pouvoir arrêter les aiguilles ; nous gardons en nous le souvenir de l'affabilité de ces personnes. L'effectif de notre club diminue, nous faisons appel aux nouveaux retraités pour qu'ils viennent combler les places vides. N'hésitez pas, vous serez bien accueilli.

Le Comité

ASSOCIATION CULTURELLE

Dans le cadre du SIVOM, la Commission culturelle, animation et loisirs a réalisé différentes activités cette année grâce au dynamisme de ces membres aidés par des bénévoles compétents.

- Tout d'abord comme chaque année, réalisation d'un calendrier des différentes manifestations du secteur avec les présidents des Comités des fêtes.
- fin janvier conférence-débat animée par René LOCATELLI, prof. agrégé de la Fac de Besançon. Soirée très intéressante par le sujet "l'histoire du Val de Vennes" et la compétence du conférencier. Participation encourageante : près de 200 personnes. La suite du sujet sera traitée vers la fin de l'hiver.
- la réalisation du dépliant sur le VAL DE VENNES grâce au soutien du SIVOM et du CREDIT AGRICOLE mais aussi à la compétence d'AM2T. Cette brochure a été distribuée dans les communes, restaurants, syndicats d'initiative, Maison de Franche-Comté, congrès des Maires. Plus de 2000 dépliant nous ont même fait connaître.
- la fête de la musique a été un succès, soirée pour les jeunes, messe du secteur, auditions de nos jeunes artistes l'après-midi, enfin soirée dansante animée par un orchestre formidable. Merci à Sébastien et aux soeurs Chapuis.
- 14 juillet à LORAY. Chaque année une commune reçoit le feu d'artifice offert par le SIVOM. Succès incontesté d'une soirée bien organisée.
- La messe en plein air à Ste Radegonde organisée par les gens de Vennes et de Plaimbois-Vennes suivie de l'apéritif et du pique-nique aurait méritée une plus grande affluence.
- Quant à l'intervillage à FUANS organisé par une équipe dynamique aurait mérité aussi un plus grand succès, l'après-midi peut-être, mais surtout le soir ou l'esprit de solidarité entre pays n'a pas fonctionné.
- D'autres activités ont été réalisées aussi. La bibliothèque prend de l'ampleur (150 adhérents) et remplit son rôle de plus en plus auprès des adultes comme des scolaires.
- Le camping va prendre un tournant important. En effet, nous avons décidé de tout mettre en oeuvre pour l'obtention d'une troisième étoile avec un cahier des charges strict et un investissement dans les structures d'accueil et d'hébergement avec bien sûr un effort financier réaliste. Ce sera notre sujet de préoccupation pour 1994.
- Si la conférence-débat de novembre sur l'ex-Yougoslavie animée par un très grand conférencier, Monsieur le Professeur BAVIN, n'a pas eu le succès excomptée malgré l'actualité du sujet, nous vous informons que le 14 janvier 1994 à 20 h 30 à la salle du foyer d'ORCHAMPS-VENNES, le professeur BITTARD traitera du sujet de la transplantation d'organes.

ASSOCIATION AVENIR - DEVELOPPEMENT

Au cours de l'année écoulée, l'Association s'est essentiellement investie sur les problèmes de la route des microtechniques, et au cours d'une réunion commune avec les élus, du développement du village.

Nous tenons à remercier les adhérents de leur fidélité, leur présence nombreuse aux différentes réunions et particulièrement à celle organisée par le Conseil Général du 17 février où les questions pertinentes n'ont pas manqué, montrant ainsi nos soucis communs aux personnes responsables de l'étude.

Nous remercions le Conseil Municipal pour son action (délibération demandant le tracé CD 461).

Nous remercions aussi tous ceux qui ont soutenu notre action par leur engagement.

Les différentes actions ont amené le services du Conseil Général à étudier de nouveaux tracés plus à même de satisfaire la population. (contournement en direction de la Roche du Prêtre).

Hélas à l'heure actuelle, nous n'avons pas de plan définitif à vous communiquer.

Aussi, nous restons vigilants quant à l'évolution du tracé sur son ensemble et sommes toujours attentifs à vos remarques et suggestions.

QUELQUES ECHOS DE LA PAROISSE...

En place depuis le décès de l'Abbé Feuvrier, l'équipe animatrice a été renouvelée courant novembre 1993. L'équipe ancienne remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont dévouées pour la vie de notre communauté chrétienne pendant ces quatre années. Bien sûr nous souhaitons "bon vent" à Eliane GAUME, Christian RENAUD et Maryvonne BOUJON qui forment cette nouvelle équipe animatrice.

Des changements vont se réaliser prochainement au niveau des doyennés de notre secteur ; ils vont être regroupés en Unités Pastorales. La crise des vocations et le nombre de Prêtres diminuant, ce sera un prêtre pour le Val de Vennes dans un avenir proche.

Pour cette année 1993, trois enfants sont devenus Enfants de Dieu par le baptême. Il n'y a pas eu de mariage et sept personnes nous ont quitté pour rejoindre la Maison du Père.

Meilleure santé à tous nos malades et meilleurs voeux aux personnes seules, sans travail ainsi qu'à toutes celles dans la peine.